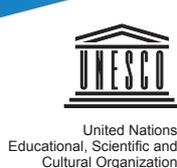


confintea VI

Bulletin de suivi n° 4



60 ans à Hambourg

L'éducation des adultes évolue

Le principal instrument normatif dont dispose l'UNESCO dans le domaine de l'éducation des adultes est un texte de 1976, la *Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes*. C'est lors de CONFINTEA III, en 1972 à Tokyo, qu'un tel document avait été envisagé. Quatre ans plus tard, la version définitive était adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à Nairobi.

Un groupe d'experts s'est réuni en juillet 2012 pour discuter de l'opportunité d'actualiser un texte vieux de 40 ans. Les fruits de leurs discussions ont été portés à la connaissance du public pour une consultation en ligne. De nombreux commentaires nous sont parvenus, dont la plupart évoquent la beauté et la force de ce texte. Mais ils soulignent aussi qu'il est historiquement daté et porte indubitablement l'estampille « années 70 ». Le contexte, la langue et les rôles des différentes parties prenantes ont évolué. Ces 20 dernières années n'ont rien à voir avec les années 1970 et pour qui lit à nouveau ce document, le constat est frappant : l'éducation des adultes a fait beaucoup de chemin depuis. Sa place actuelle comme composante essentielle de l'apprentissage tout au long de la vie mérite donc d'être reflétée par la prochaine Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation des adultes. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui, hier comme demain, ont et vont contribuer au processus de révision engagé, conformément aux engagements du *Cadre d'action de Belém*, et qui débouchera sur l'adoption d'une recommandation révisée et modernisée.

Arne Carlsen
Directeur, Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)

1 Activités de contrôle et de suivi de CONFINTEA VI

1.1 Rapports nationaux de suivi : un état des lieux

Sur les 195 États membres de l'UNESCO, plus de 130 ont soumis leurs rapports nationaux de suivi de CONFINTEA VI. Ils respectent la matrice de présentation, en trois langues, établie par l'UIL et diffusée à l'ensemble des Commissions nationales pour l'UNESCO en novembre 2011. Ces rapports, qui permettront d'apprécier l'avancement de la mise en œuvre du *Cadre d'action de Belém*, montrent qu'un grand nombre d'États membres ont profité de l'exercice pour organiser des consultations avec un large éventail d'acteurs et de parties prenantes nationaux œuvrant dans le domaine de l'éducation des adultes, au sein du gouvernement et en dehors.

L'UIL vient d'engager la première étape d'analyse des données, qui implique un traitement aussi bien quantitatif que qualitatif des informations collectées. Les données recueillies dans les cinq domaines clés du *Cadre d'action de Belém* – politiques, gouvernance, financement, participation et qualité – viendront nourrir la deuxième édition du *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE)* attendue au début de l'année 2013.

Les rapports nationaux soumis à l'UIL sont accessibles librement sur le tout nouveau portail consacré à CONFINTEA.

<http://uil.unesco.org/fr/accueil/domaines-dactivites/apprentissage-et-education-des-adultes/portail-confintea/rapport-mondial-sur-lapprentissage-et-leducation-des-adultes/>

1.2 En prévision de la Deuxième édition du Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE)

Cette deuxième édition du GRALE se distinguera à plusieurs égards de la première, sortie en 2009 pendant CONFINTEA VI.

La principale différence entre les deux éditions réside dans leurs fonctions d'ensemble. La première entendait proposer un aperçu des tendances mais aussi devenir un document de référence et un outil de sensibilisation. En tant que principal instrument de suivi de la mise en œuvre du *Cadre d'action de Belém*, la seconde s'attachera à souligner les progrès obtenus et à présenter les évolutions dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des adultes depuis CONFINTEA VI. Elle a aussi pour vocation de rappeler aux gouvernements les engagements pris à Belém. Conçue comme un mécanisme périodique et systématique de suivi et de diffusion d'informations sur l'éducation des adultes à compter d'aujourd'hui et pour les années à venir, cette deuxième édition du GRALE sera l'occasion pour les États membres de s'assurer qu'ils se sont bien engagés dans la bonne direction.

À partir de cette deuxième édition, tous les rapports GRALE auront par ailleurs une autre spécificité inédite : chaque nouvelle édition couvrira certes les cinq domaines clés de l'apprentissage et de l'éducation des adultes mais fera également le point sur une thématique particulière. Le *Cadre d'action de Belém* réaffirmant le rôle fondamental de l'alphabétisation dans l'apprentissage et l'éducation des adultes et dans la mesure où la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) arrivera à son terme en 2013, l'alphabétisation des adultes sera à l'honneur de cette deuxième édition du GRALE. De surcroît, l'UIL s'est associé à l'équipe DNUA de l'UNESCO Paris, pour collecter des informations spécifiques auprès des États membres sur les résultats de cette Décennie pour l'alphabétisation et son impact.

Une version en ligne du rapport GRALE devrait être disponible au début de l'année prochaine.

1.3 Suivi régional : les conférences régionales à l'ordre du jour

Afrique

La réunion technique sur la stratégie de suivi de CONFINTEA VI en Afrique, initialement programmée pour septembre, a été reportée à novembre 2012 (du 5 au 8), au Cap-Vert. Conjointement organisée par le ministère de l'Éducation du Cap-Vert, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA) et l'UIL, la rencontre reviendra sur les cinq domaines clés du *Cadre d'action de Belém* : politiques, gouvernance, financement, participation et équité, et qualité. L'ordre du jour prévoit par ailleurs une session thématique sur la jeunesse. Soucieuse d'apprécier les facteurs propices au déploiement efficace de politiques et de pratiques dans ces domaines sur le plan régional

et d'identifier les besoins connexes en renforcement des capacités, cette réunion s'efforcera de définir des points d'action concrets et des mécanismes permettant l'élaboration concertée d'un plan d'action régional. Les principaux partenaires de cette manifestation sont l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

États arabes

L'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) a informé l'UIL de son souhait d'organiser avec l'Institut – probablement en 2013 – une réunion de suivi de CONFINTEA VI dans les États arabes dans ses locaux, au Maroc. Si le projet se concrétise, cette rencontre permettra de partager les bonnes pratiques et de renforcer les capacités en vue d'élaborer des politiques efficaces et des programmes de qualité. Le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth soutient cette initiative, qui devrait renforcer la coopération entre États arabes.

Caraïbes

Des négociations sont en cours afin d'organiser, en Jamaïque, une réunion de suivi pour les pays anglophones des Caraïbes. La période envisagée est le mois de mars 2013. Ce sera l'occasion de faire un point sur les progrès obtenus et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du *Cadre d'action de Belém*, en attachant une importance particulière à trois thèmes : financement, jeunesse et apprentissage sur le lieu de travail. Co-organisée par la Fondation jamaïcaine pour l'apprentissage tout au long de la vie, le Bureau de l'UNESCO à Kingston et l'UIL, cette rencontre renforcera les capacités de réseautage et d'entraide des pays de la sous-région.

Europe, Amérique du Nord et Israël

La Commission européenne a confirmé sa décision de s'associer à l'UIL pour organiser une réunion de suivi de CONFINTEA VI pour l'Europe au second semestre 2013. La Lituanie, qui assurera alors la présidence de l'Union européenne, s'est proposée d'accueillir cette rencontre. En collaboration avec le département de l'éducation des adultes au sein de la direction de l'apprentissage tout au long de la vie et le ministère de l'Éducation de Lituanie, l'UIL réfléchit à la thématique de cette réunion. Il s'agira d'apprécier l'avancement de la mise en œuvre du *Cadre d'action de Belém* et de faire le point sur le Nouvel agenda européen pour l'apprentissage des adultes.

Ce sera aussi l'occasion d'échanges de vues pour les membres du tout nouveau Réseau des coordinateurs nationaux de l'apprentissage des adultes, créé début 2012. L'Association européenne pour l'éducation des adultes (EAEA) en sera un partenaire clé. Conformément au découpage régional de l'UNESCO, le Canada, les États-Unis et Israël seront également représentés.

1.4 L'UIL inaugure son portail sur CONFITEA

En mai dernier, l'UIL a lancé son portail internet sur CONFITEA, censé devenir le principal élément pour le suivi de CONFITEA VI. Le portail a pour ambition de diffuser des informations récentes sur la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes et, plus spécifiquement, sur la mise en œuvre du *Cadre d'action de Belém*. Il entend ainsi devenir le point d'accès aux informations, activités et projets connexes. Conçu comme un outil dynamique qui élargira progressivement sa couverture de données grâce aux contributions de toutes les parties prenantes, le portail répond à la demande d'un système ouvert de gestion des connaissances en soutien aux États membres telle qu'énoncée dans le *Cadre d'action de Belém*.

Pour l'instant, les domaines d'action couverts par le portail CONFITEA concernent les activités de suivi dans les cinq régions définies – les conférences régionales ou infrarégionales, les projets de coopération régionale ainsi que les projets de recherche thématique et de développement à portée régionale. Pour chaque État membre, un ensemble de données socioéconomiques utiles de référence ont été compilées – sur la pyramide des âges par exemple, la situation de l'emploi ou l'alphabétisation des adultes – et ajoutées aux vues d'ensemble régionales consacrées aux activités de suivi. Les domaines d'action couvrent également des activités spécifiques de suivi de CONFITEA à l'échelle mondiale, qui s'inscrivent dans le mandat explicite de l'UNESCO pour le suivi du *Cadre d'action de Belém* ou qui représentent autant d'éléments essentiels d'appui à la coordination, le suivi, la préparation de rapports et le renforcement des capacités prévus dans le cadre du suivi de CONFITEA.

<http://uil.unesco.org/fr/accueil/domaines-dactivites/apprentissage-et-education-des-adultes/portail-confitea/>

1.5 Le programme de stages de recherche CONFITEA : un nouveau cycle a démarré en octobre 2012

Le prochain cycle de bourses de recherche CONFITEA a démarré en octobre 2012. La sélection des candidats et les invitations ont été finalisées fin juillet. Cette année, l'UIL a retenu des fonctionnaires gouvernementaux et des spécialistes principaux en éducation des adultes d'Indonésie, du Malawi, du Mexique, de Namibie et de Tanzanie. L'objectif du programme de recherche CONFITEA est de renforcer les capacités des États membres à mettre en œuvre les engagements pris au titre du *Cadre d'action de Belém*, en proposant des conseils sur la formulation des stratégies nationales de promotion de l'éducation des adultes dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie. Le programme, qui s'étend désormais sur quatre semaines, mêle des exposés thématiques d'experts de l'UIL ainsi que des sessions de travail en groupe et des études individuelles, pour lesquelles les stagiaires pourront puiser dans le vaste corpus du Centre de documentation de l'Institut. À l'issue du programme, tous les stagiaires devront présenter le plan de mise en œuvre national qu'ils auront élaboré.

1.6 Le programme de bourses CONFITEA

Grâce à des donations privées, l'UIL peut désormais offrir un programme de bourses CONFITEA : la bourse « Peter Jarvis », la bourse « Alexander Charters » et deux bourses « Nomura Center » sont ouvertes aux étudiants et stagiaires anglophones de tous les États membres de l'UNESCO.

En juillet 2012, le premier lauréat de la bourse CONFITEA « Alexander Charters », M. Mohammed Gul Wahidi (consultant pour le Bureau de l'UNESCO à Kaboul) a travaillé à l'UIL et y a partagé son expérience. Il était accompagné de M. Taj Ali Sabir, directeur de l'unité curriculaire du Département d'alphabétisation du ministère de l'Éducation afghan. Tous deux ont reçu le soutien technique du programme Alphabétisation et compétences de base de l'UIL, afin de concevoir les éléments clés d'un projet de cadre curriculaire d'alphabétisation pour le ministère de l'Éducation afghan.

Plus tard cette année, l'UIL accueillera les deux bénéficiaires des bourses CONFITEA « Nomura Center » : Mme Bulelwa Keke, d'Afrique du Sud, profitera du soutien de l'Institut pour rédiger sa thèse doctorale sur la formation continue des enseignants à travers les programmes de développement professionnel formels et non formels tandis que Mme Sanhana Shrestha, du Népal, préparera un article fondé sur des recherches empiriques examinant l'impact des bibliothèques communautaires pérennes. Le bénéficiaire de la bourse CONFITEA « Peter Jarvis », M. Sanjeev Roy, d'Inde, a été sélectionné pour concevoir un programme de reconnaissance, validation et accréditation des acquis de l'apprentissage destiné à la National Literacy Mission Authority, l'agence en charge de l'alphabétisation du gouvernement indien.



M. Taj Ali Sabir et M. Mohammed Gul Wahidi (2nd et 3^e de gauche à droite) avec des membres du personnel de l'UIL.

1.7 Glossaire sur l'éducation des jeunes et des adultes pour la région Amérique latine

Pour mettre fin aux confusions et aux imprécisions qui entravent les pratiques et les politiques d'éducation des jeunes et des adultes en Amérique latine, l'UIL a accepté d'élaborer un glossaire en collaboration avec l'Organisation des États ibéro-américains (OEI). Celui-ci proposera des définitions opérationnelles communément reconnues et faisant l'objet d'un consensus. Pour formaliser cette



Équipe de travail pour le glossaire sur l'éducation des adultes en Amérique latine

proposition, un groupe composé de représentants des deux organisations et de deux experts de la région s'est rencontré à Asunción en mars dernier.

Ce groupe de travail est parvenu à deux conclusions : ce glossaire devra 1) être envisagé comme un outil d'utilisation facile fournissant une sélection d'une centaine de termes et concepts les plus importants et les plus utilisés dans le domaine de l'éducation des jeunes et des adultes ; et 2) répondre aux besoins et intérêts exprimés par les responsables politiques, les concepteurs de programmes ainsi que les enseignants et les décideurs et s'appuyer sur les travaux de recherche menés dans les différentes sous-régions, dont chacune possède ses propres concepts et usages.

Le glossaire sera compilé en espagnol et traduit en portugais. Il devrait être finalisé dans les deux langues en novembre 2012

2 Mise en œuvre des engagements du Cadre d'action de Belém

2.1 Lancement des Lignes directrices de l'UNESCO pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation (RVA) de l'apprentissage non formel et informel

Conformément au mandat explicite imparti à l'UIL pour assurer l'avancement du *Cadre d'action de Belém*, l'Institut a mis au point, pour le compte du secteur de l'éducation de l'UNESCO et en consultation avec les États membres, les *Lignes directrices de l'UNESCO pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation (RVA) de l'apprentissage non formel et informel*. La finalité d'ensemble de ces Lignes directrices est de proposer des principes et des mécanismes pouvant aider les États membres à mettre en place ou améliorer les structures et les procédures de reconnaissance de toutes les formes d'apprentissage et, en particulier, des acquis de l'apprentissage non formel et informel.

Les *Lignes directrices de l'UNESCO sur la reconnaissance, la validation et l'accréditation des acquis de l'apprentissage non formel et informel* ont été lancées avec succès lors de la



De gauche à droite: M. Alishar Umarov (UNESCO New Delhi), Mme Madhu Singh (UIL), M. Sanjeev Roy (NLMA – Agence nationale pour l'alphabétisation), Mme Purandeshwari (Ministre d'État pour l'éducation), M. Arne Carlsen (Directeur, UIL), M. Jagmohan Singh Raju (Directrice générale de la NLMA)

conférence consacrée à la « Reconnaissance des apprentissages antérieurs : un élément clé de l'apprentissage tout au long de la vie », qui s'est tenue à New Delhi les 29 et 30 juin 2012. Elle était organisée par la National Literacy Mission Authority, l'agence en charge de l'alphabétisation, en partenariat avec l'UIL.

Les Lignes directrices – disponibles en anglais, en espagnol et en français sur le portail CONFINTEA – ont été diffusées à l'ensemble des Délégations permanentes et des Commissions nationales en juillet dernier.

<http://uil.unesco.org/fr/accueil/domaines-dactivites/apprentissage-tout-au-long-de-la-vie-politiques-et-strategies/reconnaissance-validation-et-accreditation-de-lapprentissage-non-formel-et-informel-rva/>

2.2 Révision de la Recommandation de 1976 sur le développement de l'éducation des adultes

La *Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes*, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à Nairobi en 1976, est l'instrument normatif clé en matière d'éducation, qui fournit des lignes directrices et une approche globale pour la promotion et le développement de l'éducation des adultes dans les États membres. Sa révision et son actualisation ont été envisagées à plusieurs reprises, dont récemment dans le *Cadre d'action de Belém*. Le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté fin 2011 un plan d'action à cet effet. La première étape a consisté à réunir à l'UIL, les 10 et 11 juillet 2012, un groupe de cinq experts de différentes régions du monde, chargés d'examiner et de clarifier les aspects techniques et légaux d'une éventuelle révision.

Ces experts ont fourni des arguments clés destinés à informer la décision que les organes directeurs de l'UNESCO seront amenés à prendre ultérieurement.

Reconnaissant l'esprit avant-gardiste et émancipateur de la Recommandation adoptée en 1976, qui n'a rien perdu de sa teneur critique, les experts ont néanmoins souligné le besoin d'en reformuler des passages majeurs à la lumière des évolutions et des nouveaux défis auxquels sont confrontés l'apprentissage et l'éducation des adultes. Ils ont aussi discuté des implications d'une actualisation : nécessité de concepts clairs (par exemple pour la définition de l'éducation des adultes, de ses objectifs et de ses domaines clés) et adaptation de la terminologie. L'étape suivante consistera en un large débat autour des propositions formulées lors de cette réunion. Pour cela, une consultation en ligne a été organisée au mois de septembre, avant que les propositions ne soient soumises au Conseil exécutif de l'UNESCO.



Groupe d'experts internationaux réunis pour débattre de la révision de la Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes adoptée en 1976

3 Nouvelles de nos partenaires

3.1 Activités de l'ICAE en appui aux activités de suivi de CONFINTEA VI

Pour élaborer son plan stratégique pour 2012-2014, le Conseil international d'éducation des adultes (ICAE) a mis sur pied cinq commissions thématiques chargées de suivre les engagements pris à Belém.

Éducation pour tous, objectifs du Millénaire pour le développement et CONFINTEA

Cette commission est investie d'une mission de sensibilisation aux droits à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie pour les jeunes et les adultes, inscrits dans les différents accords des Nations Unies. Elle doit aussi assurer le suivi de leur mise en œuvre dans les processus CONFINTEA VI, EPT et OMD d'ici l'échéance de 2015. Enfin, elle est censée œuvrer à l'harmonisation des stratégies de l'ICAE post-CONFINTEA VI, avec ses partenaires régionaux et ses membres nationaux.

Changement climatique et éducation pour le développement durable

Le *Cadre d'action de Belém* affirmant que « l'éducation des jeunes et des adultes donne aux personnes, surtout aux femmes, les moyens de faire face à des crises multiples d'ordre social, économique et politique ainsi qu'au

changement climatique », l'objectif de cette commission est de formuler un concept de l'éducation qui puisse s'adapter aux répercussions du changement climatique pour former des citoyens désireux d'agir en faveur du développement durable.

Apprentissage décent pour un travail décent

Comme le souligne le *Cadre d'action de Belém*, l'instabilité actuelle de l'environnement économique oblige à s'adapter à de nouvelles formes de milieu professionnel et à repenser les concepts en vigueur. Cette commission a donc pour finalité de mieux définir le sens, pour l'ICAE et ses membres, d'un « apprentissage décent pour un travail décent » dans les différentes régions et de mettre au point un programme de sensibilisation au droit à un apprentissage décent pour un travail décent. À court terme, ce groupe poursuit deux objectifs : réviser le *Rapport de suivi mondial sur l'éducation pour tous 2012* pour voir comment il s'articule avec le travail et de quelle façon il appréhende le droit d'apprendre ; et, dans le cadre du suivi de CONFINTEA, mettre à jour la dimension du travail décent et du droit d'apprendre.

Folkbildning et éducation populaire

Cette commission a pour objectif de définir le *folkbildning*¹ et l'éducation populaire, les meilleures pratiques et les méthodes d'éducation des adultes ainsi que d'autres stratégies d'apprentissage tout au long de la vie. La commission établira à cet effet une typologie du sens de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie, de leurs définitions et de leur conception dans le monde. Ces travaux s'appuieront sur les concepts recensés dans les rapports nationaux préparés en vue du GRALE 2012. De même, une étude comparée sur les points communs entre le *folkbildning* et l'éducation populaire devrait être engagée sous peu.

Genre et discriminations sous toutes leurs formes

Historiquement, l'éducation inclusive fait partie des priorités de l'ICAE, sachant qu'elle figure dans les recommandations clés du *Cadre d'action de Belém* (participation, inclusion et équité). La commission entend s'appuyer sur l'éducation et l'apprentissage des adultes pour prévenir et lutter contre toutes les formes de discrimination et faire naître un consensus sur l'importance de traiter de ces questions à travers une approche intersectorielle. Le bureau Genre et éducation de l'ICAE, un pilier central du Conseil depuis des années, joue un rôle de premier plan dans cette commission.

L'ICAE espère pouvoir traduire en stratégies les plans ambitieux de ces cinq commissions en vue d'assurer le suivi du *Cadre d'action de Belém*.

1 Le *folkbildning* suédois est un terme générique pour toutes les activités organisées par les Écoles populaires supérieures et les Fédérations d'éducation populaire du pays sous forme de cours, de cercles d'étude et d'activités culturelles. Il fait partie du système éducatif non formel.